

Pour l'UE4 : Merci de rendre les notes à Soraya Gasmi : soraya.gasmi@espe-Inf.fr

ATTENTION ! Toutes les dates mentionnées sont des dates limites. Nous vous conseillons d'anticiper le dépôt de vos travaux, des problèmes informatiques peuvent subvenir le dernier jour du dépôt en raison d'un trop grand nombre de connexions.

Semestre 3 session 1	Date ultime de remise des travaux par les étudiants	Date ultime de rendu des notes aux secrétariats pédagogiques
UE CNT	Dépôt sur le cours moodle de l'enseignant avant le 18 décembre 2019	23 janvier 2020
UE 4	Dépôt du dossier papier au formateur jusque jeudi 12 décembre 2019 avant 16h ET Dépôt en ligne sur le Moodle INSPE et doublé d'un dépôt sur le Moodle de l'enseignant s'il le demande jusqu'au 13 décembre 2019 avant 16h	15 janvier 2020
Semestre 3 session 2	Date ultime de remise des travaux par les étudiants	Date ultime de rendu des notes aux secrétariats pédagogiques
UE CNT	Dépôt sur le cours moodle de l'enseignant avant le 27 mars 2020	27 avril 2020
UE 4	Dépôt en ligne sur le Moodle INSPE et doublé d'un dépôt sur le Moodle de l'enseignant s'il le demande jusqu'au 06 mars 2020 avant 16h	3 avril 2020
Semestre 4 session 1	Date ultime de remise des travaux par les étudiants	Date ultime de rendu des notes aux secrétariats pédagogiques
UE CNT	Dépôt sur le cours moodle de l'enseignant avant le 10 avril 2020	4 mai 2020
UE 3 / UE 5	Dépôt en ligne sur moodle de l'INSPE jusqu'au 29 avril 2020 avant 16h ET Un dépôt sous format papier peut être demandé par le responsable du site de l'UE3 et/ou UE5 et/ou du directeur de mémoire jusqu'au 29 avril 2020 avant 16h	Chaque fin de journée de soutenances (Soutenances du 4 au 12 mai 2020)
Semestre 4 session 2	Date ultime de remise des travaux par les étudiants	Date ultime de rendu des notes aux secrétariats pédagogiques
UE CNT	Dépôt sur le cours moodle de l'enseignant avant le 4 juin 2020	12 juin 2020
UE 3 / UE 5	Dépôt en ligne sur le moodle de l'INSPE et un format papier peut être demandé par le responsable de site de l'UE3 et/ou l'UE5 et/ou du directeur de mémoire jusqu'au 3 juin 2020 avant 16 heures	12 juin 2020

AUCUN ENVOI PAR COURRIER N'EST POSSIBLE.

La direction des études, les coordonnateurs académiques second degré et l'équipe pédagogique et administrative des sites

NOTE EXPLICATIVE RELATIVE AU DÉPÔT DE TRAVAUX SUR MOODLE
MASTER 2 MEEF 2ND DEGRE

Année universitaire 2019-2020

Vous pouvez déposer les travaux cités dans le calendrier de remise de travaux aux dates indiquées.

- 1) Pour cela, il faut que vous ayez au préalable activé votre compte INSPE.
- 2) Une fois cette opération effectuée, il vous faudra procéder de la manière suivante :
 - Rendez-vous sur le site : <http://www.espe-Inf.fr/>
 - Cliquez sur l'onglet « ENT »
 - « Se connecter »
 - Puis entrez vos identifiants
 - Cliquez sur l'onglet « Moodle »
 - « Examens – Dépôt des travaux – Dépôt des conventions de stage et des fiches d'assiduité » (en bas de page)
 - « Examens et dépôt des travaux »
 - « Votre mention » (exemple « mention 2nd degré »)
 - « Votre université »
 - « Votre discipline »
 - Cliquez sur le semestre adéquat
 - Il faut maintenant vous « inscrire à ce cours » dans l'onglet « Administration ».
 - Vous devez cliquer sur le lien bleu du « semestre – session » correspondant à votre dépôt.
 - Déposez votre fichier en l'intitulant de votre prénom.nom